



HAL
open science

”Prendre la parole sans prendre le pouvoir”. La mise en registre de l’horizontalité dans les assemblées générales anarchistes/autonomes.

Manon Him-Aquilli

► **To cite this version:**

Manon Him-Aquilli. ”Prendre la parole sans prendre le pouvoir”. La mise en registre de l’horizontalité dans les assemblées générales anarchistes/autonomes.. Glottopol : Revue de sociolinguistique en ligne, 2020. halshs-03542460

HAL Id: halshs-03542460

<https://shs.hal.science/halshs-03542460>

Submitted on 8 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n°33 – février 2020

Varia : Liberté, égalité, diversité !

SOMMAIRE

Hommages à Jean-Baptiste Marcellesi : *À ringrazià vi*, par Nicolau Sorba ; « *Ciao Ziu !* » par Philippe Blanchet.

Clara Mortamet : *Présentation du numéro : Liberté, égalité, diversité !*

Manon Him-Aquilli : « *Prendre la parole sans prendre le pouvoir* ». *La mise en registre de l'horizontalité dans les assemblées générales anarchistes/autonomes.*

Siham Hocini : *La formulation du désaccord dans les débats télévisés algériens : quels « effets-de-politesse » ?*

Pauline Rannou : *Trajectoires de la surdit  en France. Parents entendants d'enfants sourds : questionner la fragmentation de l'identit  sourde.*

Catherine Combaz-Champlaine : *Les rectifications orthographiques de 1990 comme r v lateurs du rapport des enseignants   l'orthographe.*

Marie-Madeleine Bertucci : * l ments d' pist mologie pour l' tude des espaces s gr gu s des banlieues urbaines sensibles de la r gion parisienne.*

 lise Gandon : *Usages du num rique et illectronisme : nouvelles t ches pour le lecteur-scripteur, nouveaux enjeux d'apprentissage.*

Marc Arabyan : *Quelle langue pour la recherche neurolinguistique fran aise ?*

Jos  R. de Arellano : *Le rapprochement entre l'espagnol et le portugais pendant la d cennie dor e sud-am ricaine : une probl matique de l'horizontalit  supercentrale.*

Adam Wilson : *Normes interactionnelles globalis es et communaut s de pratique discontinues : les dynamiques sociolinguistiques du tourisme international.*

M lanie Lancien : *Caract risation de la variation li e   la situation de communication : apport de l'acoustique   la phonostylistique.*

Ass mou Maurice Ludovic Ass mou : *La prononciation du fran ais parl  en C te d'Ivoire.*

« PRENDRE LA PAROLE SANS PRENDRE LE POUVOIR ». LA MISE EN REGISTRE DE L’HORIZONTALITÉ DANS LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ANARCHISTES/AUTONOMES

HIM-AQUILLI Manon

Université Paris Nanterre (MODYCO), chercheuse associée au CERLIS

0. Introduction

À partir du cas particulier des assemblées générales telles qu’elles se déroulent dans les mouvements anarchistes/autonomes contemporains, l’article décrit l’émergence puis le réinvestissement en situation d’une association entre des règles interactionnelles et des valeurs indexicales. Plus précisément, il s’agit d’observer comment la formalisation des rencontres, c’est-à-dire la mise en place de certaines règles pour interagir en assemblée, en viennent à être dotées d’un sens social et politique pour les participants de ces rencontres. Pour répondre à cette question de la construction sociale du sens des expériences communicatives, l’article propose de retravailler la notion d’*événement de parole*, caractéristique de l’ethnographie de la communication, à l’aune de celle de *mise en registre*, issue de l’anthropologie linguistique d’inspiration sémiotique.

Une première partie expose les contradictions qui traversent le mouvement anarchiste/autonome sur la question de l’organisation politique en général et des assemblées générales en particulier. Ensuite, une deuxième partie cadre théoriquement la problématique, en revenant sur les notions d’événements de parole et de mise en registre. Ensuite, et après avoir présenté le terrain et le corpus soumis à l’analyse, les parties quatre, cinq et six décrivent les trois dimensions que tout processus de mise en registre implique, en posant tout d’abord l’assemblée comme répertoire de formes et objet de discours, puis comme construction sociohistorique et enfin, comme actualisation en situation. Il s’agit alors de montrer comment les valeurs d’horizontalité mises en avant dans les discours réflexifs des locuteurs pour justifier l’ordre interactionnel des assemblées peut, en situation, asseoir tout au contraire des rapports de pouvoir voire de domination entre les participants de ces assemblées.

1. Anarchisme, assemblée et horizontalité

1.1. Idéal antiautoritaire et rapports de pouvoir/domination

Le mouvement anarchiste se définit historiquement par le rejet d’une double oppression : d’une part, il rejette le capitalisme en tant qu’oppression économique et, d’autre part, il rejette

l'État ou les partis politiques centralisés en tant qu'oppressions politiques (Maitron, 1992 [1975] : 147). Depuis une trentaine d'années, s'ajoute à cela un rejet plus global de toutes les formes de domination, terme qui sert dans ce cadre « de concept générique pour référer aux diverses caractéristiques systématiques d'une société dans laquelle les groupes et les personnes sont contrôlés, contraints, exploités, humiliés, discriminés, etc. – toutes les dynamiques que les anarchistes cherchent à dévoiler, défier et miner¹ » (Gordon, 2008 : 32).

Les militants se revendiquant de l'anarchisme se définissent alors volontiers comme « antiautoritaires ». Pourtant, l'activité militante, quelle qu'elle soit, fournit des conditions pour que des rapports de force, voire de pouvoir ou de domination surgissent entre les acteurs qui y participent. Tout d'abord, le mouvement anarchiste/autonome, en tant que sous-espace des mouvements sociaux (Mathieu, 2012), est espace social structuré, au sein duquel des unités contestataires (collectif, tendances, etc.) entretiennent des rapports variés, d'alliance ou au contraire de concurrence. Des rapports de force révélateurs de cette structuration sociale émergent alors entre militants se revendiquant pourtant chacun de l'antiautoritarisme. Ensuite, l'activité militante, en tant que pratique sociale, implique un processus de socialisation, au cours duquel les locuteurs incorporent les manières d'être, de faire et de dire qui sont valorisées dans l'espace social en question. De ce fait, l'activité militante, ici anarchiste, rassemble des locuteurs disposant de ressources, notamment langagières, inégalement distribuées, laissant de la place pour que des rapports de pouvoir ou de domination apparaissent entre novices et expérimentés.

1.2. Les assemblées générales anarchistes prises dans la contradiction

Dans ce cadre, les assemblées générales (désormais AG) anarchistes apparaissent comme étant particulièrement intéressantes, et ce pour au moins deux raisons. La première, c'est que l'anarchisme pose un impératif d'adéquation entre les moyens et les fins de l'action militante : c'est le principe de politique préfigurative au nom duquel on se doit, en tant que militant anarchiste, de mettre en place ici et maintenant ce que serait une société dépourvue de rapports de domination (Gordon, 2008 : 21 ; Graeber, 2006 : 15 ; Ibañez, 2017 : 31). En cela, les AG se doivent d'être des événements mettant en place à la fois l'horizontalité entre leurs participants mais également leur autonomie. La seconde raison renvoie quant à elle à l'idée d'autogestion ou d'autodétermination. Là, il s'agit d'échapper à la domination politique qu'instaurerait un Parti politique centralisé en expérimentant la démocratie directe, sans représentants ni élus, et en prenant des décisions au consensus, ce qui implique de mettre en place des délibérations, donc des discussions collectives (Graeber, 2014).

L'AG est donc bien un moment fortement chargé d'enjeux, puisque qu'il s'agit non seulement pour ces militants de décider collectivement des actions à mener au cours d'une mobilisation sociale particulière réunissant des militants issus de différentes tendances et aux compétences langagières variées, mais surtout de le faire en ayant recours à des moyens antiautoritaires (Him-Aquilli, 2020a). Une telle situation fait de la problématique des rapports de pouvoir s'instaurant par la parole au cours des AG un constant objet de réflexion : non seulement différentes manières d'organiser les AG sont expérimentées mais de nombreux discours critiques circulent également à leur propos, thématissant ce qu'elles sont, ne sont pas, devraient être ou non afin de parvenir à l'horizontalité et/ou à l'autonomie politique. Ainsi, l'ordre interactionnel des AG (qui parle comment à qui ?) en vient à être chargé d'un sens social, précisément d'une valeur d'horizontalité ou au contraire d'autoritarisme. Pour analyser

¹ « the term “domination” in its anarchist sense serves as a generic concept for the various systematic features of society whereby groups and persons are controlled, coerced, exploited, humiliated, discriminated against, etc. – the dynamics of which anarchists seek to uncover, challenge and erode ».

l'émergence et les effets de ces valeurs associées aux règles interactionnelles gouvernant les AG, je mettrai au travail la notion de *mise en registre* appliquée à celle d'*événement de parole*.

2. Dégager les cadres sociaux de la perception

2.1. Les événements de parole

La notion d'*événement de parole* est d'abord définie par Dell Hymes comme se référant aux « *activités, ou aux aspects des activités, qui sont directement gouvernées par des règles à propos de l'usage du langage*² » (Hymes, 1967 : 20, repris dans Hymes, 1972 : 56). Contrairement aux situations de parole (unités englobant les événements de parole, mais n'étant pas elles-mêmes définies par l'usage du langage – par exemple un match de football, une partie de chasse, etc.), les événements de parole ne peuvent exister sans productions verbales. Mais c'est moins la pertinence analytique qui importe dans cette distinction que l'appel de Dell Hymes à élaborer un point de vue en termes de communication et d'interprétation des expériences quotidiennes construisant la réalité sociale. L'étude des événements de parole implique donc d'une part de se concentrer sur la co-construction des activités langagières (Gumperz, 1972 : 17) et d'autre part, sur le fait que les locuteurs-acteurs sociaux « découpent » le flux de leur expérience en différentes occasions, donnant par-là sens à leur vie sociale³. En effet,

*[l]es événements de parole tirent leur validité empirique du fait que [...] les membres de toutes les sociétés reconnaissent certaines routines communicatives qu'ils voient comme des ensembles distincts, séparés d'autres types de discours, caractérisés par des règles langagières et des comportements non verbaux particuliers, et souvent identifiables par des séquences d'ouverture et de clôture clairement reconnaissables. [...] Ces unités portent souvent des noms spécifiques*⁴. (Gumperz, 1972 : 17)

Ce qu'il convient alors de décrire, ce sont certes les façons de parler des locuteurs (les styles, répertoires, genres, routines, actes, etc. qu'ils produisent et qui composent leurs « moyens de parole »), mais également, et surtout, la signification sociale que leur donnent leurs producteurs et interprétants. Ainsi, l'adoption d'un point de vue émique⁵ implique, analytiquement, de toujours se demander ce qui, parmi l'ensemble des comportements produits lors d'un

² « activities, or aspects of activities, that are directly governed by rules for the use of speech ».

³ Une partie du programme de l'ethnographie de la communication rejoint ainsi celui de la sociologie phénoménologique inspirée par Alfred Schultz, celui de l'ethnométhodologie de Harold Garfinkel (2007 [1967]) bien sûr, mais également celui de la sociologie de la connaissance ordinaire de Peter Berger et Thomas Luckman (2012 [1966]) en tant que sociologie s'intéressant « aux situations "ici et maintenant" telles qu'elles apparaissent pour les acteurs, aux actes qui s'y déroulent, et aux sens que les acteurs leur attribuent » (Leimdorfer, 2010 : 130, souligné par l'auteur). La notion de « typification » par exemple, comprise comme la mise en rapport d'une situation singulière avec un « type » permettant de rendre intelligible le monde social tout en l'objectivant, c'est-à-dire en l'instituant, est une façon d'appréhender ce découpage dont font l'objet les événements de parole.

⁴ « [s]peech events analysis derives its empirical validity from the fact that [...] members of all societies recognize certain communicative routines which they view as distinct wholes, separate from other types of discourse, characterized by special rules of speech and nonverbal behavior and often distinguishable by clearly recognizable opening and closing sequences. [...] These units often carry special names ».

⁵ La distinction *émique/étique*, élaborée par Kenneth Pike (1954) est une clarification analytique s'inspirant de la division entre phonétique et phonologie. Pour Dell Hymes, qui reprend cette distinction, si une grille d'analyse étique (*etic grid*) constitue un point de départ pour la description ethnographique et facilite les comparaisons interculturelles, c'est bien l'analyse du point de vue émique qui offre le plus d'intérêt pour la compréhension du fonctionnement du langage en société (Hymes, 1964 : 14). Ce faisant, il propose d'élargir le principe de pertinence (*relevance*) à l'ensemble des comportements communicatifs : contrairement aux classifications étiques qui ne sont pas validées par les réactions « indigènes », les unités émiques sont socialement significatives pour les membres de la communauté de parole et les participants d'un événement de parole.

évènement de parole est retenu par les membres du groupe comme pertinent, significatif, comme devant entrer d'une manière ou d'une autre dans les processus interprétatifs nécessaires à la construction de la réalité sociale. Cela implique en outre, et méthodologiquement cette fois, de pratiquer une ethnographie longue afin de se socialiser aux pratiques langagières du groupe en question et ainsi d'acquérir une telle *compétence de communication* (Hymes, 1991 [1974]).

2.2. La notion de mise en registre

La notion de *mise en registre*, proposée par Asif Agha, retravaille celle, typique de la sociolinguistique variationniste, de *registre*, afin d'en souligner les dimensions processuelle et réflexive. Pour rappel, la sociolinguistique variationniste s'est construite en cherchant à corrélérer l'utilisation certaines formes langagières avec certaines catégories de locuteurs ou de situations dont l'existence était posée a priori. Cette mise en corrélation s'accompagnait du constat de l'existence de jugements de valeur de la part des locuteurs : quand certains registres présentaient des connotations prestigieuses (raffiné, poli, intelligent, etc.) d'autres, au contraire, faisaient l'objet de dévaluation (vulgaire, grossier, laid, etc.) (Agha, 1998 : 154 ; voir également Eckert, 2012). Pour Asif Agha, une telle conception des registres oublie cependant que les locuteurs, tout autant que les linguistes, ont conscience de ce genre de corrélations, si bien que leur activité réflexive est une partie du problème. En outre, les registres ne font pas que présupposer des catégorisations sociales mais ils participent également à leur création. L'articulation catégorisation/hierarchisation sociale et mobilisation/identification d'un registre doit donc faire l'objet d'une investigation. Enfin, les valeurs attribuées aux différents registres ne sont pas distribuées de manière homogène au sein de la population : ces valeurs sont en concurrence les unes avec les autres et sont donc caractérisées par de l'hétérogénéité (Agha, 1998 : 154).

Dès lors, il s'agit de se méfier du terme de « registre » qui, en tant que substantif, donne l'idée d'un répertoire de formes linguistiques clos et comptable que le linguiste pourrait délimiter sur la base d'effets pragmatiques posés comme constants. La question devient donc plutôt celle de la description des processus sociaux et historiques par lesquels des formes sémiotiques deviennent remarquables (différenciables) et partant, socialement significatives, c'est-à-dire comment elles en viennent à indexer telles ou telles valeurs pragmatiques et/donc telles ou telles catégories de personnes ou de situations, *pour certains* locuteurs (Agha, 2004 : 37). Les registres sont finalement définis comme des « modèles réflexifs d'usage du langage qui sont disséminés le long de trajectoires identifiables au sein de l'espace social à travers des processus communicatifs⁶ » (Agha, 2005 : 38). Ils ont donc une existence cognitive, inférentielle (puisque'ils sont des « modèles réflexifs ») mais cette existence est le résultat d'une socialisation langagière (puisque'ils « sont disséminés le long de trajectoires identifiables au sein de l'espace social »). Décrire un registre ainsi défini implique donc surtout de décrire le processus de *mise en registre* dont il n'est qu'un instantané, c'est-à-dire le processus associant certains ensembles de formes langagières avec certains attributs sociaux (et donc certains groupes de locuteurs) (Agha, 2005 : 38). Or, sous l'effet de l'hétérogénéité des valorisations mentionnée *supra*, ces processus se caractérisent par des re-typifications et des revalorisations permanentes : les formes linguistiques perçues comme relevant d'un répertoire se modifient avec le temps, tout autant que les valeurs indexicales et les effets pragmatiques de ces formes.

Si la notion de *mise en registre* a été produite dans un premier temps pour rendre compte de pratiques langagières, de répertoires linguistiques, elle peut tout à fait s'appliquer à des signes qui ne sont pas strictement linguistiques⁷. On parle alors de registres sémiotiques pour référer

⁶ « *reflexive models of language use that are disseminated along identifiable trajectories in social space through communicative processes* ».

⁷ Pour une application française de la notion à des formes non strictement langagières, voir Telep (2019).

aux mises en registres dont les énoncés verbaux ne sont pas les seules modalités d'action (Agha, 2007 : 80), comme dans le cas des évènements de parole qui se définissent avant tout par des règles interactionnelles.

3. Présentation du terrain et des corpus

Pour décrire et expliquer comment la contradiction entre principe antiautoritaire et émergence de rapports de pouvoir entre militants anarchistes travaille la forme et le sens social de l'évènement de parole des AG, j'ai pratiqué une ethnographie de quatre ans (2012-2016) au cours de laquelle j'ai non seulement participé à de nombreuses AG, mais au cours de laquelle je me suis surtout socialisée à ce type de militantisme (en me liant à ses acteurs et en prenant part à un très grand nombre de ses activités). J'ai tout d'abord accompagné un collectif de soutien à la lutte contre la construction de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes (2012-2014). Durant cette première période, en plus de participer aux activités de ce collectif autogéré proche de l'écologie radicale, j'ai décrit avec attention le cadre participatif de ses AG. J'ai ensuite pris part au mouvement contre la répression policière qui suivit la mort de Rémi Fraisse (2014), militant écologiste tué par des gendarmes mobiles sur la zad⁸ de Sivens (Tarn). Dans ce cadre, j'ai enregistré une AG dans son intégralité. Enfin, j'ai continué d'œuvrer aux côtés des acteurs du mouvement anarchiste ou autonome de la région parisienne lors des diverses mobilisations sociales qui ont eu lieu en France en 2015 et 2016 (état d'urgence, contre-sommet à la COP21, loi Travail). Au cours de ces quatre années, j'ai en outre rassemblé de nombreux textes et documents (affiches, tracts, brochures politiques, capture d'écran de blogs, de commentaires, chapitres d'ouvrage).

À partir de ce terrain, j'ai construit trois corpus de nature différente me permettant de rendre compte du processus de mise en registre de l'horizontalité au cours de ces AG. Tout d'abord, grâce à mes notes d'observation, il m'est possible de décrire l'ordre interactionnel des AG du collectif de Notre-Dame-des-Landes dans ce qu'il a d'établi, de routinisé. Ensuite, un certain nombre de textes et de documents recueillis prennent les AG pour objet de discours, offrant par là la possibilité d'une description de la réflexivité des locuteurs vis-à-vis de l'évènement de parole de l'AG. Enfin, grâce à la transcription complète et détaillée d'une AG, je peux décrire le déroulement de cet évènement de parole dans toute sa singularité et sa complexité. Or, comme nous allons le voir à présent, ces trois corpus permettent précisément d'analyser le processus de mise en registre de l'AG selon ses trois dimensions : 1) comme répertoire de formes matérielles, 2) comme formation socio-historique et 3) comme actualisation en situation.

4. L'AG comme répertoire de formes matérielles

4.1. Des formes et des valeurs difficilement saisissables

Les registres sont avant tout des répertoires de formes sémiotiques et leur étude implique à ce titre dans un premier temps de les décrire dans toute leur matérialité. Méthodologiquement, cette description prend pour point de départ la compétence de communication des locuteurs (le point de vue émique) : ce sont les activités de catégorisations des locuteurs à propos de leurs manières de parler qui permettent d'identifier l'existence de signes particuliers (*tokens*), c'est-

⁸ Face au constat d'une lexicalisation de l'acronyme, j'utilise le terme « zad » sans majuscules pour me référer aux espaces occupés dans le cadre d'une lutte contre un aménagement de territoire « inutile et imposé ». Le terme provient du détournement de l'acronyme « Zone d'Aménagement Différé » en « Zone À Défendre ».

à-dire d'un ensemble de segments marqués, c'est-à-dire reconnus comme appartenant au répertoire.

Ce premier inventaire de formes ne s'élabore donc pas à partir de l'actualisation du registre mais bien des discours métapragmatiques⁹ des locuteurs, c'est-à-dire des commentaires évaluateurs de ces derniers à propos du registre (Agha, 2004 : 26). Or ces discours opèrent nécessairement une sélection : face à l'ambivalence et à l'hétérogénéité constitutive des registres (les mêmes effets pouvant être produits par différentes formes et la même forme pouvant produire divers effets en contexte), ces discours ne peuvent être que des simplifications. C'est pourquoi, les commentaires métapragmatiques, par lesquels on accède à l'identification des *tokens* relevant d'un registre, nous donnent accès à des *stéréotypes*, c'est-à-dire à des associations récurrentes et produites par de nombreux locuteurs entre des formes et des effets, associations opérées par décontextualisation. Il en résulte que ces commentaires réflexifs produits par les locuteurs sont des données nécessaires mais trompeuses, ne pouvant être que « des caractérisations partiales et incomplètes du phénomène sémiotique qu'ils décrivent¹⁰ » (Agha, 1998 : 155).

4.2. L'AG mise en discours

Afin de circonscrire les significations sociales rattachées aux règles qui gouvernent l'usage du langage en AG, il s'agit donc dans un premier temps de s'intéresser aux discours qui thématisent ces dernières. Mon corpus de textes métapragmatiques, recueilli tout au long de l'ethnographie, est le suivant :

1. Anonyme, 2003, *Débat sur les débats*, Iosk éditions, Grenoble [en ligne]
2. Anonyme, 2012, *Considérations sur les assemblées ou Le Contr'un*, Ravage éditions, Paris [en ligne]
3. Jo Freeman, 2000 [1970], « La Tyrannie de l'absence de structure », Iosk éditions, Grenoble [en ligne]
4. Vercauteren, David, 2011, *Micropolitiques des groupes. Pour une écologie des pratiques collectives*, Les Prairies ordinaires, Paris.
5. Comité invisible, 2014, « Ils veulent nous obliger à gouverner, nous ne céderons pas à cette provocation », *À nos amis*, La Fabrique, Montreuil, 29-48.

L'analyse de ces textes fait apparaître l'existence de positionnements discursifs antagonistes à propos des AG (Him-Aquilli, 2018b ; 2020b). Un premier ensemble de textes, composé des textes *Débat sur les débats*, *Micropolitiques des groupes* et *La tyrannie de l'absence de structure* est marqué par un registre didactique et des séquences procédurales. D'une part, ces textes reconnaissent chacun la légitimité politique des AG, leur souveraineté, c'est-à-dire pose l'AG comme évènement de parole politiquement légitime pour prendre des décisions collectives. D'autre part, ces textes recommandent la mise en place, lors de ces AG, d'un dispositif formel de distribution de la parole dans un souci d'horizontalité. Ces textes défendent ainsi la distribution de « rôles », c'est-à-dire la désignation d'un « animateur » ou « médiateur »

⁹ Les discours métapragmatiques sont des discours qui prennent pour thème les présupposés et les effets contextuels de l'usage des signes verbaux et non verbaux, c'est-à-dire leur indexicalité. Pour Michael Silverstein, qui a proposé la notion : « Une des dimensions du "sens" de chaque forme langagière est pragmatique, tout comme n'importe quelle activité sociale. D'un point de vue sémiotique, tout ce sens peut être décrit en tant que règles mettant en rapport certaine caractéristique, culturellement constituée, des situations de parole, avec certaines formes langagières. On pourrait dire que donner ces règles, ou en parler, c'est s'engager dans un discours "métapragmatique" » (Silverstein, 1981 : 382-383).

¹⁰ « [n]ative accounts that formulate stereotypes are thus not only an indispensable source of data for the linguist interested in social indexicality; they are, in themselves, partial and incomplete characterizations of the semiotic phenomena they describe ».

prenant en charge le déroulement de la rencontre, d'un « preneur de tours de parole » régissant l'accès à la parole des locuteurs et d'un « scribe » qui prend la réunion en note.

C'est sur ce modèle formaliste que s'organisent les AG du collectif de soutien à la zad de Notre-Dame-des-Landes en 2012 et 2013, caractérisées par la distribution de « statuts métainteractionnels » en début de séance et par une séquentialisation des échanges routinisée et explicitée via un ordre du jour. Lors de telles AG, on remarque d'emblée que l'accès à la parole publique est fortement contraint : dès lors qu'un locuteur prend la parole sans en avoir l'autorisation, ou encore s'il parle souvent ou longtemps, cela suscite des réactions négatives chez les autres participants. Ainsi, s'appuyant sur une équivalence entre *prise de parole* et *prise de pouvoir* (Him-Aquilli, 2018a), la mise en place d'un ordre interactionnel formalisé est importante pour les participants à ces AG dans le sens où cela marque une volonté de mettre en place des rapports sociaux égalitaires. La formalisation des AG s'impose donc pour ces militants comme le meilleur moyen, voire le seul moyen, de gérer la contradiction repérée initialement entre principe antiautoritaire et émergence de rapports de pouvoir en situation. On peut dès lors parler de *registre horizontal-formaliste*, dans le sens où un répertoire de formes, composé ici d'une distribution de statuts métainteractionnels et d'un contrôle exercé sur l'accès à la parole des participants, est doté d'une valeur, celle précisément d'horizontalité ou d'antiautoritarisme.

Un second ensemble de textes, composé des textes d'*À nos amis* et de *Considérations sur les assemblées*, se trouve quant à lui marqué par un registre polémique et ne reconnaît pas la légitimité politique des AG tout en accusant l'autre positionnement de brider d'éventuels élans insurrectionnels. L'AG est décrite, dans ces textes, comme un « spectacle » et les tenants de la formalisation sont décrits comme des « névrosés » ou des « hypocrites ». Mais ces deux positionnements, formaliste et spontanéiste, se répondent, s'anticipent et se commentent, et ce dialogisme nous informe de l'existence d'un certain degré de partage, sous la forme de connaissances à propos des discours circulant au sujet des AG. Et c'est la formalisation des rencontres qui s'impose justement comme principal lieu de dispute : un tel ordre interactionnel fait l'objet d'un conflit de sens.

Poser les événements de parole comme mises en registre permet donc tout d'abord de mettre en évidence que les règles d'usage du langage qui le gouverne sont soumises à des valorisations distinctes selon les groupes sociaux en mesure de les identifier : le sens social, indexical, d'un événement de parole fait toujours l'objet de négociations voire de conflits, conflits révélateurs et producteurs de rapports de forces socialement structurants.

5. L'AG, formation sociale et historique

5.1. Des formes et des valeurs socialement et historiquement situées

La nature des associations entre les formes et les valeurs qui composent le répertoire, que l'on a mises au jour grâce aux discours métapragmatiques, fluctue dans le temps. En cela, « les registres sont des formations historiques prises dans des processus de valorisation et de contre-valorisation relatives à certains groupes, révélant des changements tant dans la forme que dans la valeur [de ces registres] à travers le temps¹¹ » (Agha, 2004 : 25). Les transformations des registres sont le résultat de luttes et de négociations entre les différents stéréotypes existants, dans la mesure où les mêmes formes ne possèdent pas les mêmes valeurs selon les espaces et les groupes sociaux.

¹¹ « registers are historical formations caught up in group-relative processes of valorization and countervalorization, exhibiting change in both form and value over time ».

Les modèles (les stéréotypes) du registre sont donc marqués par leurs conditions sociohistoriques de production et par les rapports qu'entretiennent entre eux différents groupes sociaux. Ainsi, les registres sont des formations sociales et historiques pour au moins deux raisons : d'une part, leur usage indexe certains types de locuteurs, de relations ou de situations sociales ; d'autre part, ces phénomènes indexicaux ne sont pas uniformément partagés au sein de la population, les locuteurs d'une communauté de parole n'étant pas tous socialisés aux mêmes registres (Agha, 2005 : 39-40).

5.2. Le mouvement anarchiste et l'organisation : 150 ans d'évaluation mutuelle

L'opposition entre discours formalistes et spontanéistes doit dès lors être articulée aux logiques de différenciation qui animent l'espace social dans lequel ces discours sont produits. En effet, les mouvements anarchistes et autonomes sont avant tout des mouvements politiques participant à l'« espace des mouvements sociaux » (Mathieu, 2012). Dans cet espace, aux logiques proches de celles des champs bourdieusiens (Bourdieu, 1991 ; 2013), des unités contestataires (organisation, mobilisation, tendance, cause, personnalité, etc.) présentent « des ressemblances de famille, fondant un rassemblement davantage par partage d'analogies que par identité de substance [...] » (Mathieu, 2012 : 12). Si bien que travaillé par des logiques de différenciation, l'espace des mouvements sociaux peut être qualifié de « zone d'évaluation mutuelle » incessante (Mathieu, 2012 : 43), dans laquelle ces unités contestataires entrent en concurrence les unes avec les autres, et ces rapports de subordination, de complémentarité ou d'antagonisme ont leurs pendants discursifs. C'est ce que montre l'ethnographie : les positionnements discursifs repérés ci-dessus à propos des AG sont bien mis en rapport par les militants avec la structuration de l'espace social du mouvement anarchiste. C'est ainsi que l'adoption d'un positionnement discursif spontanéiste indexe l'appartenance à la tendance « appelliste » tandis que l'adoption d'un positionnement formaliste indexe l'appartenance aux tendances anarcho-communiste ou communiste-libertaire (Him-Aquilli, 2020b).

Or ces effets de positionnements s'inscrivent dans une longue histoire sociale et discursive. En effet, de 1872, date à laquelle Michael Bakounine fonde l'internationale antiautoritaire jusqu'à la Seconde guerre mondiale, les différentes tendances du mouvement anarchiste n'ont cessé de s'opposer sur la question des « modes d'organisation » du mouvement (avec ou sans congrès, avec ou sans réseau officiel, avec ou sans les syndicats, etc.), aboutissant à des polarisations. Ceci aboutit à l'émergence d'une tendance anarcho-communiste qui s'oppose à une tendance individualiste inspirée quant à elle de Max Stirner. Puis, à partir des mouvements étudiants et féministes des années 1960 et 1970, l'AG s'impose dans les répertoires d'action (Le Mazier, 2015 : 140) à la fois comme ressource organisationnelle évidente et comme événement de parole problématique. À partir de là, des débats à propos de l'organisation de la parole pendant les AG viennent doubler, en les rejouant, ceux, historiques, à propos de l'organisation politique, certains insistant sur l'AG comme unité politique souveraine et lieu d'horizontalité et d'autres défendant une organisation affinitaire plus autonome politiquement.

Décrire la mise en registre d'un événement de parole permet donc également d'insister sur le rôle et les fonctions que celui-ci a occupées dans l'histoire au sein des espaces sociaux qui l'ont vu naître, espaces qui, étant marqués par des logiques de distinction et de concurrence, l'interprètent différemment selon des enjeux conjoncturels.

6. L'AG en tant qu'actualisation en situation

6.1. Des formes et des valeurs émergeant en contexte

S'intéresser aux processus de mise en registre implique de rendre compte de leur dimension stéréotypique certes, mais pour l'articuler à son émergence en tant qu'occurrence particulière.

Décrire l'usage d'un registre *en situation*, c'est-à-dire en tant que *token*, revient à le considérer en tant qu'il est « entextualisé » (*entextualized*), c'est-à-dire en tant qu'il entre dans la composition d'un éventail de signes beaucoup plus large, précisément l'ensemble des signes, verbaux et non verbaux, actualisés au cours d'une interaction singulière. Parmi cet ensemble de signes, qui changent toujours d'une situation à une autre, certains vont être relevés par les locuteurs et joints dans un rapport de ressemblance : ils seront identifiés comme relevant du « même » registre et donc comme étant concordants dans le cadre plus large de cet ensemble de signes, duquel dès lors ils se détachent comme une forme sur un fond (Agha, 2005 : 40). Puisqu'un registre n'a d'existence matérielle et ne produit des effets qu'en tant qu'il est pris dans une telle relation forme-fond dans un contexte donné, il découle qu'il est émergent et non-détachable par nature (Agha, 2005 : 40) et c'est pourquoi il ne peut faire l'objet d'une mise en discours exhaustive.

Enfin, le fait que les registres n'ont d'existence concrète que dans le cours d'une entextualisation singulière a des conséquences en termes d'usage perçu comme approprié ou non en contexte. En effet, aucun signe produit n'est approprié en lui-même, indépendamment de l'ensemble des autres signes desquels il se détache. Finalement, c'est l'adéquation entre certaines propriétés du fond et de la forme du texte qui donne à l'usage d'un registre son caractère approprié ou non. Si la production de signes en contexte est jugée congruente et satisfait le modèle, alors l'usage du registre est perçu comme approprié ; dans le cas contraire, nous avons affaire à un usage tropique du registre, un usage distancié. Les usages tropiques d'un registre sont d'ailleurs légion : de nombreux jeux énonciatifs avec les registres sont possibles, produisant en eux-mêmes des effets (comme de l'ironie, de l'imitation, etc.).

6.2. Pertinence et domination symbolique en AG

La transcription détaillée d'une AG singulière permet d'observer cette actualisation en situation du registre formaliste et d'observer à la fois l'identification du registre ainsi que ses effets sur la situation. L'échange ci-dessous est extrait d'une AG s'étant tenue lors de la mobilisation contre la répression policière qui suivit la mort de Rémi Fraisse en 2014. Il réunit Alice et Tom, militants anarchistes expérimentés qui, ce soir-là, se partageaient le statut métainteractionnel d'animateur, et Julien, un locuteur novice :

31 ALI mais est-ce que pour commencer quelqu'un s' sentirait d' faire une sorte de bilan des je sais pas genre (.) trois dernières semaines ou que`qu'chose comme ça:: (.) en termes de mobilisations à paris un p`tit peu ailleurs (1.2) °je sais pas° (1.9) moi aussi c'est pareil ça fait:: (.) pas mal d'ag qu`j'ai loupées et j'ai pas:: à part les MAILS les beaucoup de mails que j`reçois comme vous tous j'ai pas::

(12.3)

32 JUL moi j`voulais euh proposer un truc/ (1.6) et donc euh le mois de janvier ça fera trois ans que wissam est mort (1.4) (ce sera un vendredi en plus) (1.3) donc euh: faire quelque chose euh en disant plutôt heu:: (inaud.) moi j`pensais au DÉPART j`pensais au ministère de l'intÉRIEUR mais l' ministère de l'intérieur c'est vraiment (inaud.) .h mais euh: j`pense que si l'on dit un rassemblement directement devant le tribunal au risque fort de recevoir une plainte/ (.) donc peut-être un départ de saint michel pour aller en manif jusqu'à saint-denis/ ou alors au départ de d'une (cité) populaire comme à à barbes (.) boul' vard barbes et du coup on pourrait rejoindre saint michel en passant par république (.)[(inaud.)

33 ALI [et toi toi t'es passé aux perspectives direct

34 JUL comment//

((rires de plusieurs participants))

35 TOM <((en riant)) on peut terminer la réunion là>

En 31, Alice demande aux locuteurs présents de raconter ce qui s'est passé dans les dernières semaines. Pour les locuteurs socialisés au registre interactionnel, son intervention indexe non seulement le fait qu'il s'agit bien d'une AG formalisée, qu'Alice occupe le statut d'animatrice et qu'elle est en train de faire advenir le premier point, routinisé, de l'ordre du jour, à avoir « le bilan ». Après un long silence de plus de 12 secondes, Julien prend la parole. Son intervention est caractérisée par de nombreux connecteurs qui marquent tantôt la suite logique (« et donc », « donc peut-être », « et du coup », « en plus »), tantôt l'opposition (« mais », « ou alors », « au risque fort de »), tantôt l'alternative (« ou alors »). Il produit en outre de nombreuses autocorrections et reformulations. Il n'a pas le temps de finir son intervention car Alice l'interrompt en 33, par un sarcasme (« et toi toi t'es passé aux perspectives direct ») qui construit rétrospectivement l'intervention de Julien comme une réponse inappropriée à la question qu'elle vient de poser, et son propre commentaire comme l'évaluation négative de cette réponse. Julien n'entend pas le commentaire d'Alice et alors qu'il lui demande de répéter, c'est Tom qui prend la parole (« on peut terminer la réunion là »), poursuivant le sarcasme entamé par Alice sur un mode humoristique. En utilisant le registre formaliste de manière distanciée (« tropique »), Tom ne fait pas émerger « de l'horizontalité » mais tourne plutôt en ridicule l'intervention de Julien, en procédant à un jugement de normativité, menaçant pour la face de ce dernier.

En effet, tout acte humoristique nécessite un locuteur (par exemple ici Tom), une cible (l'intervention de Julien, voire Julien lui-même en tant que locuteur de cette intervention) et un complice (l'assistance) (Charaudeau, 2006). La cible, c'est-à-dire ce sur quoi porte l'acte humoristique est ce « dont on met à mal le comportement psychologique ou social en soulignant les défauts ou les illogismes dans ses manières d'être et de faire au regard d'un jugement social de normalité [...] » (Charaudeau, 2006 : 23). C'est grâce à cette dimension normative que l'assistance peut se constituer comme complice. Celle-ci est en effet « appelé[e] à entrer en connivence avec le locuteur, énonciateur de l'acte humoristique [...] à partager la vision décalée du monde que propose l'énonciateur, ainsi que le jugement que celui-ci porte sur la cible » (*ibid.*). Le jugement de normalité porte ici sur l'usage du langage en contexte, l'intervention de Julien étant pointée comme non pertinente, voire nulle et non avenue. Le monde contrefactuel que propose l'énoncé de Tom (« on peut terminer la réunion là ») ne peut en effet être reconnu comme tel qu'au regard d'une connaissance du « monde réel » des AG formalisées et de leurs normes, voire même d'une connaissance relevant du « bon sens » : nulle part on ne termine une réunion dix minutes après qu'elle a commencé. Julien est ainsi exclu de la communauté des participants habitués aux AG, mais également de celle, bien plus large, des personnes douées de « bon sens ». L'actualisation du registre formaliste en situation produit dans cet échange des effets bien différents de ceux décrits dans les discours métapragmatiques : loin d'être la garante d'une horizontalité acquise une fois pour toute, la formalisation de la rencontre fonctionne ici comme une ressource pour exclure et moquer les locuteurs les moins dotés en compétence langagières.

Décrire la mise en registre d'un événement de parole permet donc enfin de repérer ce qui, dans les actualisations du répertoire de formes en situation, dépassent les discours réflexifs, nécessairement partiels et partiels. Cela permet de problématiser les rapports entre *type* et *token* en attirant l'attention sur ce qui, dans les processus interprétatifs et les effets pragmatiques produits en contexte par l'usage d'un registre, reste puissant bien que tacite, voire d'autant plus puissant que tacite.

7. Conclusion

En prenant l'exemple de l'évènement de parole des AG anarchistes/autonomes, cet article a montré ce qu'une analyse en termes de mise en registre interactionnel fait apparaître quant au fonctionnement des règles à propos de l'usage du langage dans de telles occasions.

Tout d'abord, il a été mis en évidence qu'à certaines règles quant à l'usage du langage en AG étaient associés des effets de sens, saisissables dans les discours métapragmatiques produits par des militants anarchistes à propos de leurs AG. Ces effets de sens ne sont pas distribués également au sein de l'espace des mouvements anarchistes/autonomes : tandis que certains locuteurs voient dans la formalisation des rencontres (distribution de statuts métainteractionnels, typification des interventions, séquentialisation explicite des thèmes sous forme d'ordre du jour, etc.) des règles permettant la mise en place d'une horizontalité entre les participants, d'autres, au contraire, y voient le symptôme d'une névrose, l'occasion d'une manipulation ou d'un spectacle.

Ensuite, nous avons vu comment l'hétérogénéité dans la valorisation des normes communicatives de l'AG était le produit d'une histoire fortement marquée par la problématique de l'organisation et des moyens politiques à mettre en œuvre pour faire advenir le changement social. Ces questions, structurantes pour le mouvement, sont donc toujours perceptibles aujourd'hui à travers l'évaluation mutuelle à laquelle se livrent les différentes tendances du mouvement, évaluation mutuelle qui produit des effets de distinctions dont la diversité des significations sociales données aux AG et à leur forme est un aspect.

Enfin, l'attention accrue portée aux normes interlocutives (qui peut parler quand, combien de fois et combien de temps, etc.) dans les discours de justification des locuteurs produit un effet de gommage. Ces discours sont donc bien partiels et partiels, laissant dans l'ombre la question des rapports de pouvoir ou de domination s'établissant non pas sur la base de la fréquence ou de la durée des interventions mais sur la base de la pertinence de ces dernières. La brève description d'un échange en AG a en effet montré comment des rapports de domination symboliques prenant cette fois pour base l'adéquation à la norme des discours produit en AG pouvaient émerger entre des locuteurs inégalement dotés en capitaux militants et en ressources langagières.

Construire les AG anarchistes en tant qu'évènement de parole mis en registre permet donc de rendre évident que la formalisation des AG, produit et productrice de structurations sociales et historiques, loin de mettre fin à la contradiction inhérente au mouvement anarchiste entre principe antiautoritaire et rapports de pouvoir interindividuels, laisse plutôt la place libre à des rapports de domination qui investissent l'usage du langage non pas seulement en tant que *prise de parole* mais aussi en tant que *direr*. Ces types de domination, qui s'établissent sur la maîtrise de la norme discursive dont font preuve les locuteurs, sont pour le moment rarement mis en discours, et sont en cela d'autant plus violents qu'aucune « contrainte de justification » (Boltanski, 2008) ne pèse sur eux. Cependant, on peut faire l'hypothèse que l'autocritique impliquée par le principe de politique préfigurative propre à l'anarchisme, qui invite à la réflexivité critique à propos d'une adéquation entre moyens et fins politiques, fournit des conditions pour un possible élargissement des aspects politisables de l'évènement de parole de l'AG.

Bibliographie

AGHA Asif, 1998, « Stereotypes and registers of honorific language », *Language in Society*, vol. 27, pp. 151-193.

- AGHA Asif, 2004, « Registers of Language », dans Duranti, Alessandro (ed.), *A Companion to Linguistics Anthropology*, Malden-Oxford, Blackwell, pp. 23-45.
- AGHA Asif, 2005, « Voice, footing and Enregisterments », *Journal of Linguistic Anthropology*, vol. 15, Issue 1, pp. 38-59.
- AGHA Asif, 2007, *Language and Social Relations*, Cambridge University Press, Cambridge, New York.
- BERGER Peter & LUCKMANN Thomas, 2012 [1966], *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, Paris.
- BOURDIEU Pierre, 1991, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 89, pp. 3-46.
- BOURDIEU Pierre, 2013, « Séminaires sur le concept de champ, 1972-1975. Introduction de Patrick Champagne », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°200, pp. 4-37.
- CHARAUDEAU Patrick, 2006, « Des catégories pour l'humour ? », *Questions de communication*, n°10, pp. 19-41.
- ECKERT Penelope, 2012, « Three Waves of Variation Study : The Emergence of Meaning in the Study of Sociolinguistic Variation », *Annual Review of Anthropology*, n°41, pp. 41-87.
- GARFINKEL Harold, 2007 [1967], *Recherches en ethnométhodologie*, Presses universitaires de France, Paris.
- GORDON Uri, 2008, *Anarchy Alive! Antiauthoritarian Politics from Practice to Theory*, Pluto Press, Londres.
- GRAEBER David, 2006, *Pour une anthropologie anarchiste*, Lux, Montréal.
- GRAEBER David, 2014, *La démocratie aux marges*, Le bord de l'eau, Lormont.
- GUMPERZ John, 1972, « Introduction », dans Gumperz, John & Hymes, Dell (ed.), *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, Holt, Rinehart & Winston, New York, pp. 1-25.
- HIM-AQUILLI Manon (2018a), « Distribuer le pouvoir comme on distribue la parole : le rituel des "tours de parole" dans des assemblées générales anarchistes/autonomes », *SEMEN*, n°43, pp. 113-131.
- HIM-AQUILLI Manon (2018b), « *Speech events* », dans Canut Cécile, Danos Félix, Him-Aquilli Manon & Panis Caroline (éd.), *Le langage, une pratique sociale. Eléments d'une sociolinguistique politique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, pp. 145-182.
- HIM-AQUILLI Manon (2020a), « "Alors que nous on s'acharne à dire que c'est un système". Enjeux militants de la construction d'un locuteur collectif en AG anarchiste », *Mots*, n°122.
- HIM-AQUILLI Manon (2020b), « Articuler rapports de force sociaux et rapports de place en interaction grâce à l'indexicalité. Le cas d'une mise en accusation tacite en assemblée générale anarchiste/autonome », *Langage et société*, n°171.
- HYMES Dell, 1964, « Introduction : Toward Ethnographies of Communication », *American Anthropologist*, vol. 66, pp. 1-34.
- HYMES Dell, 1967, « Models of the Interaction of Language and Social Setting », *Journal of Social Issues*, vol. 23, n°2, pp. 8-28.
- HYMES Dell, 1972, « Models of the Interaction of Language and Social Life », dans Hymes Dell & Gumperz John (ed.), *Directions in Sociolinguistics. The ethnography of Communication*, Holt, Rinehart and Winston, New York.
- HYMES Dell, 1991 [1974], *Vers la compétence de communication*, Didier, Paris.
- IBAÑEZ Thomas, 2017, *Nouveaux fragments épars pour un anarchisme sans dogmes*, Rue des cascades, Paris.

- LE MAZIER Julie, 2015, « *Pas de mouvement sans AG* ». *Les conditions d'appropriation de l'assemblée générale dans les mobilisations étudiantes en France (2006-2010). Contribution à l'étude des répertoires contestataires*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Paris 1-Panthéon Sorbonne.
- LEIMDORFER François, 2010, *Les sociologues et le langage*, Maison des sciences de l'homme, Paris.
- MAITRON Jean, 1992 [1975], *Le mouvement anarchiste en France*, 2 tomes, Gallimard, Paris.
- MATHIEU Lilian, 2012, *L'espace des mouvements sociaux*, Les éditions du Croquant, Bellecombes-en-Bauges.
- PIKE Kenneth, 1954, « Emic and Etic Standpoints for the Description of Behavior », dans *Language in Relation to a Unified Theory of the Structure of Human Behavior*, vol 2, Summer Institute of Linguistics
- SILVERSTEIN Michael, 1981, « The limits of awareness », *Sociolinguistic Working Paper*, vol. 84, pp. 382-401.
- TELEP Suzie, 2019, « *Whitiser, c'est parler comme un blanc* ». *Langage, subjectivité et postcolonialité chez des militants afrodescendants d'origine camerounaise à Paris*, Thèse de doctorat soutenue à l'université Paris Descartes

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro :

Mickael Abecassis, Michelle Auzanneau, Salih Akin, Céline Amourette, Gabriel Bergounioux, Philippe Boula de Mareuil, Catherine Brissaud, Aude Bretegnier, Maria Candea, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Jean-François De Pietro, Catherine Delarue-Breton, Anne Dister, Alexandre Duchêne, Valentin Feussi, Françoise Gadet, Stéphanie Galligani, François Gaudin, Monica Heller, Emmanuelle Huver, Caroline Juilliard, Abou Bakri Kebe, Jean-Marie Klinkenberg, Christian Lagarde, Foued Laroussi, Fabienne Leconte, Evelyne Lloze, Nolwenn Lorenzi, Gudrun Ledegen, Nadja Maillard, Marinette Matthey, Bruno Maurer, Véronique Miguel Addisu, Saskia Mugnier, Claire Oger, Marielle Rispail, Richard Sabria, Véronique Traverso, Christel Troncy, Cécile Van den Avenne.

<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425